

Les partenariats contractuels

Quelles sont les formes de coopération d'entreprise ?

Coopération interentreprises

Coopération verticale

Accord entre deux ou plusieurs entreprises indépendantes situées à des niveaux différents de la filière.

Franchise.

Concession.

Contrat de sous-traitance.

Groupement d'intérêt économique (GIE).

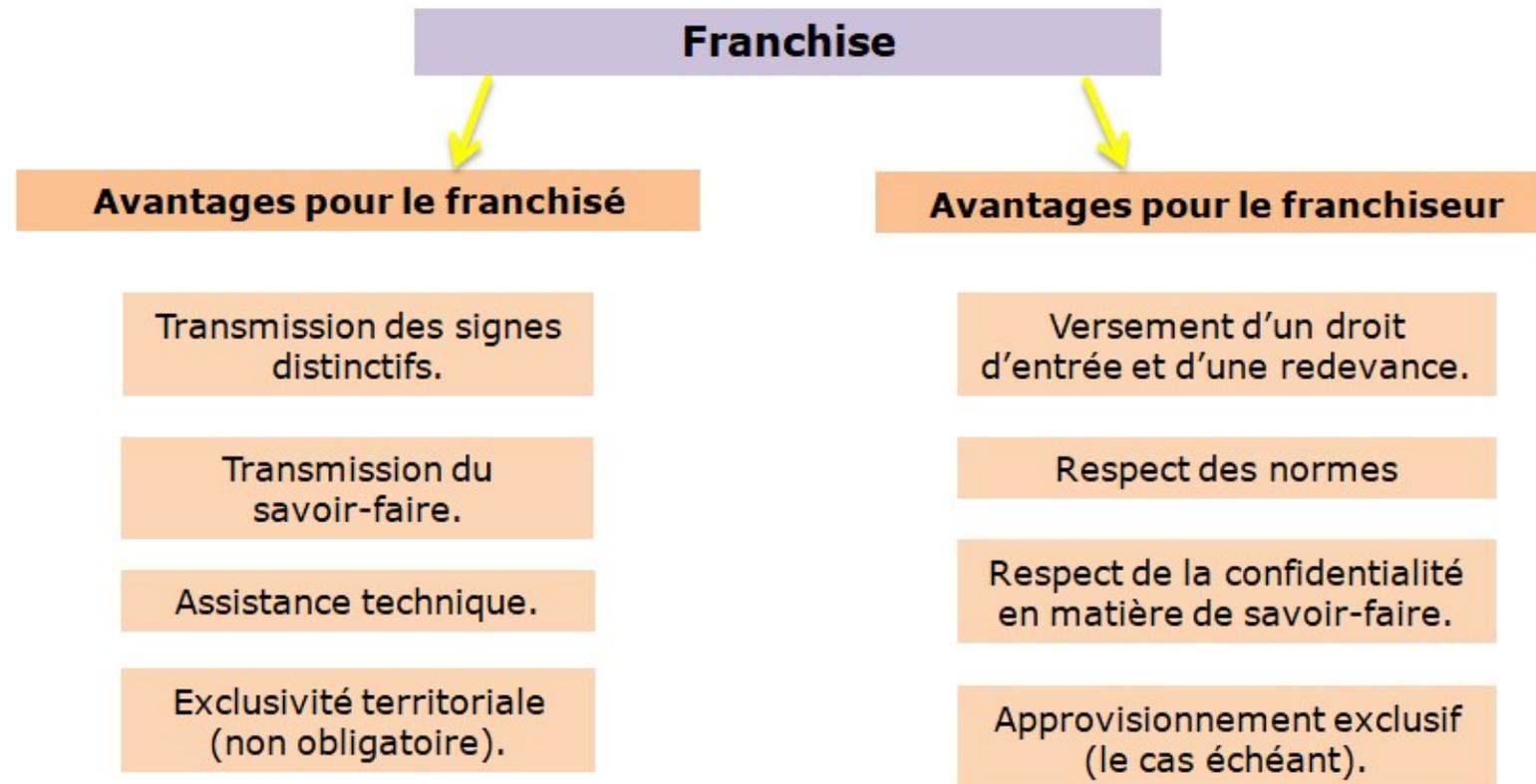
Coopération horizontale

Accord entre deux ou plusieurs entreprises indépendantes situées au même niveau de la filière.

Joint-venture (co-entreprise).

Groupement d'intérêt économique (GIE).

Quels sont les avantages du contrat de franchise ?



Quels sont les avantages du contrat de sous traitance ?

Sous traitance

Avantages pour le donneur d'ordre

Bénéficiaire de flexibilité pour faire face à un surplus de demande que ses capacités de production ne lui permettrait pas d'absorber

Sous-traitance de capacité

Profiter de l'expertise de son sous-traitant dans un élément de sa production pour lequel il ne dispose pas des compétences nécessaires

Sous-traitance de spécialité

Avantages pour le sous traitant

Ne pas avoir à négocier les contenus et les prix des prestations pour chaque contrat

Travailler de façon régulière avec des entreprises